

Voies communales revêtues, d'une longueur totale de 5 943 mètres

Le conseil municipal précise que cette délibération remplace et annule les délibérations précédentes concernant le classement de la voirie communale.

RESTAURATION DE L'EGLISE

Le conseil municipal, approuve les devis des entreprises :

MAISON D'HISTOIRE pour la restauration des meneaux : 14 927,34 € TTC

FALLON pour la restauration des vitraux

1. Jésus bénissant les enfants : 3 935,49 € TTC
2. St François d'Assise : 3 655,66 € TTC
3. St André et St Pierre : 3 722,41 € TTC
4. St Jean et St Jacques le majeur : 3 613,58 € TTC
5. St Mathieu et St Simon : 3 598,07 € TTC

et donne pouvoir au Maire pour solliciter une aide financière du Conseil Général.

ACHAT D'UNE IMPRIMANTE COULEUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acheter une imprimante couleur et, modifie le budget 2011 comme suit :

Article 2183 : + 1 000 € article 020 : - 1 000 €

FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES

Le Maire informe le conseil municipal que la commune percevra 53€ supplémentaires de dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle. Cette somme sera à reverser au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, modifie le budget 2011 comme suit :

Article 739116 : + 53 € article 022 : - 53 €

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, modifie le budget 2011 comme suit :

Article 2315 / 51 : + 4 000 € article 202 / 56 : - 4 000 €

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- M Alain Thomine, qui instruisait les dossiers d'urbanisme de Tocqueville a pris sa retraite. Mme Odile Leconte assure maintenant cette fonction.
- Le Club Amitiés-Loisirs de Tocqueville, l'Elan, l'Amicale des écoles publiques de St Pierre Eglise, l'association des Aveugles de la Manche, l'Office de Tourisme Cotentin Val de Saire et l'association des Handicapés à Montebourg remercient le conseil pour les subventions accordées.
- PLU : le SPANC n'a pas encore donné son accord sur la modification du schéma d'assainissement et l'étude de sol effectuée par l'ARS.
- Jean-Pierre Wicart félicite le Maire pour la mise en valeur des vitraux de l'église, par l'installation de projecteurs à l'intérieur de l'église.
- Seulement 2 enfants n'ont pas pu venir au Noël offert par le Comité des Fêtes, samedi dernier.
- La raison de la présence d'eau dans la chapelle du Rosaire sera recherchée : Gargouille obstruée ? terre remuée lors de la pose du paratonnerre ?
- Jean-Pierre Wicart informe le conseil que la boîte aux lettres, située sur la place, pourrait être enlevée par La Poste si elle n'est pas suffisamment utilisée.